



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 29 JANVIER 2015

#### 2015-01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi 29 janvier, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 janvier 2015, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 19  
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Suppléant présent avec voix délibérative :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Suppléant présent sans voix délibérative :

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)

Secrétaire de séance : Gérard ESNAULT

Affichage le 30 janvier 2015

## **2015-01** DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2015

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Les documents ci-joints ayant été commentés et discutés par les délégués,

Le Président clôt le débat d'orientations budgétaires.

Le Comité Syndical conclut que le budget primitif 2015 sera établi en fonction des éléments analysés au cours de ce débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Bernard CLOUET

